

APPEL À CANDIDATURE 10 RÉSIDENCES D'ARCHITECTES EN FRANCE

2017 | 2018



Laboratoire des territoires - Chef-du-Pont 2015 © territoires pionniers

UNE ACTION PORTÉE PAR
LE RÉSEAU DES MAISONS
DE L'ARCHITECTURE

rma
réseau des maisons
de l'architecture



Mécénat

Culture

ORDRE
DES
ARCHITECTES



+ ARCHITECTES EN RÉSIDENCE ...

Au début du 20^{ème} siècle les peintres sont sortis de leurs ateliers et la création picturale s'en est trouvée bouleversée. Adieu l'académisme ! De nouvelles techniques, de nouvelles palettes...

Depuis quelques années, des maisons de l'architecture ont fait sortir des architectes de leurs agences pour les inviter « en résidence » dans des territoires, accueillis par des collectivités locales. Leur présence a permis aux habitants et aux élus de poser un regard nouveau sur des lieux qui leur étaient communs, mais dont le temps avait enfoui le sens. Ils leur ont permis d'envisager

à nouveau des usages et une vie contemporaine.

Sortir des agences, se mettre à distance de la production, c'est se donner la possibilité de mobiliser ses savoirs spécifiques d'architecte dans un contexte d'utilité publique.

Le travail « en résidence » est une occasion inouïe dans un parcours professionnel de se questionner, d'expérimenter, de mobiliser ses connaissances et de les organiser de façon à les partager avec ceux qui n'en n'ont qu'une perception lointaine.

Les résidences d'architectes s'établissent sur des partenariats entre une équipe conduite par un architecte, une collectivité locale, ses élus, ses citoyens, et une maison de l'architecture, avec la volonté commune de faire naître, ici et maintenant, un désir nouveau dans le « déjà là ».

Au travers des résidences, nous souhaitons initier à l'échelle nationale un nouveau rapport entre les professionnels et les citoyens, dévoiler comment la culture de projet avec ses intentions, ses mesures et ses espaces de représentation est tout autant un outil d'analyse et de révélation capable de susciter le désir, qu'un outil de conception. Ce temps de partage et de réflexion avec d'autres sera précieux pour les territoires concernés.

Depuis un an, le Réseau des maisons de l'architecture, en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignation, s'est préparé à mener 10 projets de résidences. Pour établir ce choix, nous nous sommes adossés à des politiques puissamment soutenues par les pouvoirs publics, telles que la revitalisation des bourgs, le renouvellement urbain, et d'autres enjeux liés à la révolution numérique ou encore au développement du tourisme.

Nous souhaitons que ces premières résidences d'architectes aient une valeur heuristique et qu'elles deviennent un tremplin pour un développement proportionnel aux attentes des territoires. A cet effet, les démarches qui auront été menées et les productions réalisées, seront valorisées à l'échelle locale et nationale.

Dominique TESSIER

Président du Réseau des maisons de l'architecture

+ LE RÉSEAU DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

Le Réseau des maisons de l'architecture rassemble 32 maisons de l'architecture en France, au Québec et en Italie. La mission de ces associations loi 1901 est la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous les publics.

Afin de permettre la mise en commun des compétences, des expériences et des réflexions liées à la mise en œuvre de résidences d'architectes en 2017-2018, le Réseau des maisons d'architecture met en place une plateforme destinée aux MA. Celle-ci s'articule autour de trois axes de travail : fédération et mutualisation, soutien et formation, communication et valorisation à l'échelle nationale.

ma-lereseau.org



+ LA CAISSE DES DÉPÔTS

Acteur historique des politiques urbaines et acteur pionnier des transitions dans notre pays, la Caisse des dépôts est au cœur de l'aménagement des territoires depuis sa création en 1816. Ses domaines d'activités et ses modes d'intervention caractérisent la diversité de ses missions : financeur, investisseur et opérateur au service de l'intérêt général.

En 2017-2018, 10 résidences d'architectes portées des Maisons de l'architecture seront menées dans le cadre d'un partenariat national entre le Réseau des Maisons de l'architecture et la Caisse des Dépôts.

caissedesdepots.fr



+ QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENCE D'ARCHITECTES

PORTÉE PAR UNE MAISON DE L'ARCHITECTURE ?

Initiée par le ministère de la Culture, la résidence d'architectes a été expérimentée en Normandie par Territoires pionniers | Maison de l'architecture – Normandie (Caen) à partir de 2010.

Reconnu sur le plan national, ce dispositif a été mené par plusieurs autres maisons de l'architecture : la maison de l'architecture de Normandie – Le Forum (Rouen), L'Ardepa (Nantes) la maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire (Nantes), la maison de l'architecture de Québec (Montréal, Canada), la maison de l'architecture de l'Isère (Grenoble), qui l'ont adapté à des contextes divers.

En 2017-2018, 10 résidences d'architectes portées des maisons de l'architecture seront menées en France. Il s'agit d'élargir les expérimentations de quelques Maisons de l'architecture à l'ensemble du territoire national, et de développer et valoriser ce dispositif innovant.

La résidence d'architectes est **un projet culturel** créant les conditions d'une rencontre entre un architecte mandataire accompagné d'un ou plusieurs autres professionnels, et des populations, des élus, habitants, acteurs locaux, sur un territoire, ou dans un contexte, donnés.

Un architecte mandataire et son binôme sont accueillis pendant plusieurs semaines dans un territoire où ils sont en immersion. Ils habitent et travaillent sur place.

La résidence d'architectes a pour vocation de contribuer à **ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines** liées à l'identité des villes et des territoires. Elle doit également susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie, ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Avec l'appui de la maison de l'architecture qui mobilise son propre réseau autour du projet, les résidents associent à la démarche les élus, les acteurs locaux, des publics spécifiques ou encore la population. Il s'agit de **créer des liens, des synergies**.

Durant leur temps de résidence, l'architecte et son binôme sont invités à **rendre visible ce qui est là, à révéler des potentiels, des opportunités**. Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de produire une pensée, un récit, et de les partager avec ceux qui vivent ici. A l'issue de la résidence, une restitution de la démarche est organisée, donnant lieu à un temps fort, convivial, un moment de valorisation et de rencontre ouvert à tous.



Résidence de Pont-Audemer 2017 © Corène Caubel & Laure Marait



Résidence métropolitaine internationale d'architectes Nantes > Montréal - 2016 © MA Régionale Pays de la Loire

+ LE RÔLE DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE

La maison de l'architecture porte la résidence d'architectes dont elle assure le pilotage et la coordination générale (ingénierie culturelle).

Elle mobilise son réseau de partenaires et l'associe à la démarche.

Elle accueille et accompagne les résidents, apportant son expertise et son savoir-faire tout au long du projet, de l'appel à candidature jusqu'à la restitution.

Elle veille à la mise en œuvre du projet dans les meilleures conditions.

Elle veille également à la cohérence et à la qualité de la démarche et des productions des architectes accueillis.

Enfin, la MA assure la valorisation régionale et nationale de la résidence d'architectes, notamment via le Réseau des maisons de l'architecture.

+ 10 TERRITOIRES DE RÉSIDENCE EN FRANCE

Réparties sur l'ensemble du territoire national, les 10 résidences d'architectes sont portées par 8 maisons de l'architecture.

Communes rurales ou quartiers urbains, les territoires d'accueil offrent des contextes et enjeux divers, en vue de permettre aux expériences menées d'alimenter les réflexions en cours sur des politiques publiques telles que la redynamisation des centres-bourgs, la rénovation urbaine, et plus largement sur les enjeux liés au tourisme, au paysage ou encore aux outils numériques.

Les résidences d'architectes auront lieu en 2017-2018 à :

BONIFACIO | Corse du Sud - 20

Habiter une ville historique confrontée au tourisme

MA CORSE

www.ma-corse.alloyou.net
maisonarchitecturecorse@gmail.com -
07.71.73.03.03

GRENOBLE | Isère - 38

Révéler le potentiel du parc

MA ISERE

www.ma38.org
contact@ma38.org - 04 76 54 29 97

NANTES Chantenay | Loire Atlantique - 44

(Ré)Habiter le fleuve

MA PAYS DE LA LOIRE

www.ma-paysdelaloire.com
contact@maisonarchi.org - 02 40 47 60 74

MA QUÉBEC

www.maisondelarchitecture.ca
info@maisondelarchitecture.ca - (514) 868.6691

NANTES Bottière-Pin-Sec | Loire Atlantique - 44

Architecture numérique & non-standard

MA PAYS DE LA LOIRE

www.ma-paysdelaloire.com
contact@maisonarchi.org - 02 40 47 60 74

PICAUVILLE | Manche - 50

Laboratoire des territoires 2017-2018

TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE

www.territoirespionniers.fr
contact@territoirespionniers.fr - 02 31 24 06 81

PONT DE L'ARCHE | Eure - 76

Dynamiques territoriales en question

LE FORUM - MA NORMANDIE

www.man-leforum.fr
contact@man-leforum.fr - 02 35 03 40 31

SAINT-NAZAIRE | Loire Atlantique - 44

Révéler la ville #6

ARDEPA

www.lardepa.com
lardepa@gmail.com - 02 40 59 04 59

SALVIAC | Lot - 46

Salviac is back

MA MIDI-PYRENEES

www.maisonarchitecture-mp.org
contact@maisonarchitecture-mp.org -
05 61 53 19 89

TOURCOING Les Orions | Nord - 59

Résidence Prouvé

WAAO - CENTRE D'ARCHITECTURE & D'URBANISME

www.waao.fr
hello@waao.fr - 03 74 09 00 40

VALDALLIÈRE | Calvados - 14

Laboratoire des territoires 2017-2018

TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE

www.territoirespionniers.fr
contact@territoirespionniers.fr - 02 31 24 06 81

+ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Milieu urbain

Bonifacio
Nantes
Grenoble
Saint-Nazaire
Tourcoing

Milieu rural

Picauville
Pont de l'Arche
Salviac
Valdallière

+ AXES SPÉCIFIQUES DÉVELOPPÉS

Site exceptionnel

Bonifacio
Saint-Nazaire
Tourcoing

Redynamisation des bourgs ruraux

Picauville
Pont de l'Arche
Valdallière
Salviac

Paysage

Grenoble

Architecture & numérique

Nantes



+ DOSSIER DE CANDIDATURE

L'appel à candidature est ouvert aux **architectes et diplômés d'état en architecture, accompagné d'un autre professionnel** (se référer aux modalités de sélection, propres à chaque résidence).

Pour chaque résidence, un dossier complet doit être **envoyé à la Maison de l'architecture référente** :

- + en version numérique (5 Mo maximum)
- + en version papier (cachet de la poste faisant foi).

Pour toutes les résidences, la date limite d'envoi est fixée au **mercredi 10 janvier 2018**.

Un binôme peut postuler à **deux résidences au maximum**.

Les documents à fournir sont les mêmes pour toutes les résidences, à savoir :

- + une note d'intention (A4 recto-verso)
- + un CV pour chaque membre du binôme
- + la copie du diplôme de l'architecte mandataire
- + une présentation du binôme avec des références
- + la fiche de candidature complétée et signée
- + une photo du binôme (en haute définition - merci de spécifier les crédits photographiques)
Celle-ci pourra être utilisée par le Réseau des Maisons de l'architecture et par la Maison de l'architecture référente pour communiquer.

+ COMMUNICATION

Le Réseau des maisons de l'architecture assurera la communication nationale du dispositif depuis le lancement de l'appel à candidature jusqu'à la valorisation finale des résidences menées.

Afin de permettre à tous de suivre le déroulement des résidences, chaque binôme sera invité à créer et alimenter **un site/blog dédié à la résidence**. Cet outil permettra de partager leur démarche, actions en cours, les productions réalisées. Il restera un support témoin de l'expérience menée.

Le Réseau des maisons de l'architecture relayera l'actualité des résidences en cours sur ses réseaux sociaux.

Fin 2018 - début 2019, le Réseau des maisons de l'architecture organisera **un temps fort** rassemblant l'ensemble des intervenants, collectivités des territoires d'accueil, architectes résidents, partenaires locaux et nationaux. Cet événement sera l'occasion de revenir sur l'expérimentation menée et de la valoriser sur le plan national.

Dans cette perspective, il sera demandé aux résidents de **produire une courte vidéo** (entre 5 et 10 minutes) présentant leur démarche et leurs réalisations dans le cadre de leur résidence et de mettre à disposition du Réseau des Maisons de l'architecture tous les documents nécessaires.



Révéler la ville #4 © Ardepa



Laboratoire des territoires - Caen 2014 © hopscotch - territoirespionniers

FICHE DE CANDIDATURE

RÉSIDENCES DU RÉSEAU DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

1 / IDENTITÉ DU GROUPEMENT

NOM DU GROUPEMENT
(s'il s'agit d'un collectif)

Présentation de l'architecte mandataire

NOM PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

Accompagné de

NOM PRÉNOM

PROFESSION

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

2 / CANDIDATURE POSSIBLE À DEUX RÉSIDENCES MAXIMUM

Envoyer un dossier candidature par résidence - Cocher la/les case(s) correspondante(s)

- BONIFACIO (Corse du Sud) | *Habiter une historique confrontée au tourisme* | MA CORSE
- GRENOBLE (Isère) | *Révéler le potentiel d'un parc* | MA ISERE
- NANTES Chantenay (Loire Atlantique) | *(Ré)Habiter le fleuve* | MA PAYS DE LA LOIRE + MA QUÉBEC
- NANTES Bottière-Pin-Sec (Loire Atlantique) | *Architecture numérique & non-standard* | MA PAYS DE LA LOIRE
- PICAUVILLE (Manche) | *Laboratoire des territoires 2017-2018* | TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE
- PONT DE L'ARCHE (Eure) | *Dynamiques territoriales en question* | LE FORUM - MA NORMANDIE
- SAINT-NAZAIRE (Loire Atlantique) | *Révéler la ville #6* | ARDEPA
- SALVIAC (Lot) | *Salviac is back* | MA MIDI-PYRENEES
- TOURCOING Les Orions (Nord) | *Résidence Prouvé* | WAAO - CENTRE D'ARCHITECTURE & D'URBANISME
- VALDALLIÈRE (Calvados) | *Laboratoire des territoires 2017-2018* | TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE

Je soussigné(e)(architecte mandataire), m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le Signature :



BONIFACIO HABITER UNE VILLE HISTORIQUE CONFRONTÉE AU TOURISME

QUAND de janvier à juin 2018
6 semaines

OÙ Bonifacio
Corse-du-sud (20)

+ THÉMATIQUE

Cette résidence propose d'aborder le problème d'un site et d'un patrimoine bâti exceptionnel confronté à l'activité touristique et les problématiques induites par la sur-fréquentation du lieu, y compris pour les habitants. Quels sont les environnements construits pour et par le tourisme à l'échelle du territoire de Bonifacio ?

Des actions utilisant différents supports (ateliers créatifs, jeux de rôles, sorties découvertes, montages vidéo, expositions ...) permettront la connaissance du territoire, de son histoire ancienne et récente, de son patrimoine architectural et paysager. Elles seront organisées en relation avec les responsables communaux et les associations. Ces actions donneront la parole aux participants, les sensibiliseront à l'environnement et au contexte économique local. Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de révéler des potentiels, produire une pensée, un récit, et de les partager avec ceux qui vivent ici.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Après des siècles d'une activité essentiellement rurale, en l'espace de 40 à 50 ans, Bonifacio a vécu une véritable mutation : la régression de l'exode de ses originaires, l'enrichissement de ses résidents, l'urbanisation de sa campagne. C'est l'environnement unique de la commune, la richesse de son patrimoine, l'amélioration des transports, des éléments de confort, et du pouvoir d'achat des particuliers, qui ont permis de développer la nouvelle économie que l'on y connaît aujourd'hui, basée sur l'activité touristique saisonnière et l'habitat résidentiel. Le flux touristique journalier ou saisonnier oblige à la création de plus en plus de places de stationnement des véhicules. Les logements de la Haute-Ville et de la Marine sont transformés en locations saisonnières. C'est aussi l'apparition d'une vie moins communautaire, résultat d'un éloignement des centres de vie, et d'un apport conséquent de nouveaux résidents (env. 3 000 habitants permanents - 15 000 en période estivale).

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition, par la commune de Bonifacio, du lieu de résidence travail et logement, au sein du site, support de résidence.

Calendrier de la résidence

6 semaines réparties de Janvier à Juin 2018

1 semaine : Lecture du territoire et approche des problématiques locales. Rencontres avec les différents acteurs.

2 semaines : Finalisation des échanges avec les différents interlocuteurs. Proposition d'un projet et évocation des moyens de sa mise en oeuvre.

3 semaines : Prise de conscience de l'impact du tourisme. Evolution et développement du projet en vue de la restitution finale.

Moyens mis en oeuvre

Montant de l'indemnité de résidence : 10 000 €

Montant du budget de production : 5 000 €

Pendant la résidence

Le binôme réalisera un état des lieux accompagné d'une prise de connaissance des projets existants ou en cours sur la commune. Des rencontres avec les usagers, les responsables locaux, les associations et les scolaires donneront lieu à des animations.

Un blog dédié sera mis en place. Il permettra à la MA une communication interne et externe.

Le travail se fera en étroite collaboration avec le Groupe de Travail mis en place par la MA qui validera les différentes phases du projet. Une restitution se fera dans un format multimédia pouvant être mis en ligne, et pourra être accompagnée de panneaux.

Elle donnera également lieu à des débats.

+ MODALITÉS DE SÉLECTION

Seront accueillis en résidence

Une équipe de 2 personnes minimum est attendue.

Une équipe pluridisciplinaire en adéquation avec les premières intentions de projets : architecte, paysagiste, sociologue, graphiste,...

Pas de restriction de domaines d'études, en cohérence avec le projet initial proposé par les résidents.

Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de personnalités extérieures.

Les membres du jury réaliseront un communiqué, justifiant leur choix final et précisant, pour chaque candidature, leur analyse.

Le jury sera sensible à

L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques du patrimoine ancien et des lieux remarquables ;

Le caractère novateur des projets réalisés ;

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer le grand public ;

La connaissance et l'intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant au développement urbain et architectural ;

La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention ;

La capacité à réaliser des créations numériques.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers **par mail** à :

maisonarchitecturecorse@gmail.com

ET par **courrier postal** à :

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE CORSE
c/o Michèle BARBÉ
Allée des Eucalyptus
Portigliolo
20138 COTI CHIAVARI

+ Pré-Sélections : 11 janvier 2018

+ Entretien : fin janvier 2018

Veillez noter que l'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par courriel à l'issue des résultats du jury.

En cas de changement de planning prévisionnel, la MA préviendra l'ensemble des candidats.



Dans ce moment décisif que nous vivons aujourd'hui dans notre région, où ceux qui se sont battus parfois violemment pour défendre cette richesse naturelle et patrimoniale exceptionnelle sont aujourd'hui dans les organes de décision, il est temps de créer une synergie autour de l'aménagement du territoire et de l'élaboration du cadre bâti.

La Maison de l'Architecture de Corse est une structure culturelle régionale nouvelle génération.

Elle crée des espaces d'échanges et de réflexion associant à la fois la maîtrise d'usage (habitants, acteurs), la maîtrise d'ouvrage (élus, collectivités locales, bailleurs, institutions) et la maîtrise d'œuvre (architectes, urbanistes, paysagistes) autour des enjeux de notre région.

L'objectif de la Maison de l'Architecture de Corse est que les donneurs d'ordre et le citoyen se saisissent d'une connaissance qui n'est pas enseignée à l'école, bien qu'elle touche au quotidien et à la nécessité du bien-être.

Comprendre les lieux de notre vie, le déjà là et sa transformation afin de pouvoir intervenir sur ce qui est, va, ou peut advenir.

Donner les clefs pour analyser, comprendre et formuler un avis afin d'être en position d'agir sur son environnement.

Depuis 3 ans la Maison de l'Architecture de Corse à travers ses actions sensibilise tous les publics de l'île aux grandes mutations auxquelles est confronté notre monde dans l'élaboration du cadre de vie (transition énergétique, transition écologique, transition numérique, développement touristique). Ces mutations sont des éléments importants du débat public.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Caisse des dépôts et consignations
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Corse
Commune de Bonifacio
Compagnie aérienne Air Corsica (en cours)
Compagnie maritime (en cours)
Bateliers de Bonifacio
Golf de Sperone

Partenaires opérationnels

Commune de Bonifacio,
Pôle d'Economie Sociale et Solidaire
Centre culturel
Associations : Di ghi di scé (Langue Bonifacienne, Histoire, Manifestations culturelles), Cerf Volant (Eveil des enfants et créations de liens par le jeu), Testa Piena (Atelier Théâtre), Foyer Socio-éducatif du Collège de Bonifacio (Eveil, découvertes, ...), MARIBO (Animations récréatives à destination des personnes âgées), ABCDE (Sauvegarde et défense de l'environnement), VOCAB (Défense des intérêts des commerçants).



RÉVÉLER LE POTENTIEL DU PARC

QUAND de février à septembre 2018
6 semaines

OÙ Grenoble - Parc de la Villeneuve
Isère (38)

+ THÉMATIQUE

Les architectes en résidence seront invités à concevoir, produire et imaginer des représentations de ce que pourrait devenir le parc de la Villeneuve de Grenoble. L'enjeu de la résidence est d'illustrer l'amplification et la diversification des usages du parc afin qu'il trouve la dimension métropolitaine qui lui manque.

Appuyées sur les qualités paysagères et sur l'évolution du bâti singulier qui l'entoure, les représentations à créer devront être co-construites, inventives et partageables avec un public très divers.

L'objectif de la démarche est de révéler les potentialités du parc, considéré dans son territoire et en prise avec la diversité de ses acteurs.

Evoquer des espaces créatifs, imaginer comment mettre à profit ses multiples ressources, composer avec ses paradoxes, permettra de ne plus le considérer comme le parc d'un quartier mais comme une destination à l'échelle de la Métropole.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Le parc de la Villeneuve, est un espace de 20 hectares situé dans le sud de la ville de Grenoble, conçu par Michel Corajoud, paysagiste associé à Henri Ciriani et Borja Huidobro architectes, au sein de l'AUA au début des années 70.

Paysage de buttes et de cheminements avec une base d'eau et de nombreux arbres, c'est un lieu d'agrément qui constitue aujourd'hui le poumon vert de l'ensemble du quartier, en cours de renouvellement urbain. Il est perçu comme un lieu « réservé » à ses seuls habitants, il a cependant un fort potentiel d'ouvertures vers d'autres publics, par ses grandes dimensions et ses qualités d'usages. Cette nouvelle image du parc demande à être révélée...

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Un appartement situé dans les immeubles à proximité du parc sera mis à disposition par un bailleur social.

Un local sera mis à disposition dans l'espace de « la maison du projet » au Patio (équipement municipal situé en lisière du parc). Des temps d'atelier pourront être tenus à l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble qui donne également sur le parc.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence d'avril à septembre 2018

Moyens mis en oeuvre

Montant de l'indemnité de résidence : 10 000 €
Montant du budget de production : 6 000 €

Pendant la résidence

La Maison de l'architecture d'Isère programmera une manifestation dans le cadre de la restitution de la résidence, un double événement « ultra-local » et « extra-local », par exemple dans un autre parc de l'agglomération.

Elle publiera les processus et les productions des résidents tout le long du processus.

Un atelier pédagogique « Isérecraft » sera organisé en lien avec la Maison de l'Image.

+ MODALITÉS DE SÉLECTION

Seront accueillis en résidence
un architecte mandataire
accompagné **d'un ou plusieurs autre(s)**
professionnel(s).

Le profil du binôme reste à l'appréciation des candidats.
La pertinence du profil proposé sera un des critères
essentiels du choix de l'équipe qui sera retenue.

Le jury sera sensible à

L'intérêt pour les démarches expérimentales de
recherche et de conception ;

L'intérêt pour les problématiques métropolitaines
de développement du «tourisme de proximité» ;

La connaissance et l'intérêt particuliers pour des
questions actuelles touchant au renouvellement
urbain des grands ensembles ;

La capacité de dialogue avec de nombreux
acteurs et la capacité d'intégrer à la démarche des
initiatives locales ;

La pertinence du projet en adéquation avec la
compréhension du contexte d'intervention.

Le jury sera composé des membres du groupe de
pilotage de la résidence et de ses partenaires.



Depuis 1985, la maison de l'Architecture de l'Isère, association loi 1901, est un lieu de diffusion et de transmission de la culture architecturale. Sa présence au cœur de l'agglomération grenobloise la situe comme un lieu ressource pour les professionnels du territoire. Elle dispose d'une visibilité nationale par son action au sein du Réseau des Maisons de l'Architecture, qui regroupe plus de trente MA en France.

Grâce à l'investissement bénévole de ses adhérents et au travail de ses permanents, elle joue un rôle d'animateur culturel et associatif pour les architectes. Elle contribue à sensibiliser les différents publics à l'architecture.

Par sa liberté d'action et le choix de ses sujets d'actualité, elle incarne une force de proposition pour ses différents partenaires : des institutionnels aux associations, des groupes d'habitants aux publics scolaires, des architectes aux amateurs d'architecture.

Consciente des défis à relever, la maison de l'architecture de l'Isère participe à de nombreuses manifestations dédiées au développement des villes durables.

Une continuité d'actions ou de rencontres informelles lui permet d'être un acteur lisible et impliqué.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers **par mail** à :

contact@ma38.org

ET par courrier postal à :

Maison de l'architecture de l'Isère
4, place de Bérulle
38000 GRENOBLE

+ Pré-Sélections : 22 janvier 2018

+ Entretien : entre le 29 janvier et le 1er février 2018

Veillez noter que l'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par courriel à l'issue des résultats du jury.

En cas de changement de planning prévisionnel, la MA préviendra l'ensemble des candidats.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Caisse des dépôts et consignations
Réseau des Maisons de l'architecture
Grenoble Alpes Métropole
Ville de Grenoble

Partenaires opérationnels

Direction à la cohésion sociale et urbaine de
Grenoble Alpes Métropole
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de
Grenoble
Maison de l'Image



[RÉ] HABITER LE FLEUVE

QUAND

de septembre à décembre 2018
6 semaines

OÙ

Nantes - Quartier Bas de Chantenay
Loire-Atlantique (44)

+ THÉMATIQUE

L'équipe de résidents réalisera en coproduction avec une équipe résidents Québécois un travail en commun, sur la thématique «(Re) habiter le fleuve». Cette expérimentation est organisée par la maison régionale de l'architecture des pays de la Loire, en charge des résidents français et la maison d'architecture du Québec en charge des résidents Québécois. Cette résidence aura lieu à Nantes et à Montréal, chaque maison d'architecture ayant en charge le pilotage sur leur territoire et la mise en synergie internationale.

Les travaux des résidents chercheront à questionner le rapport métropolitain du fleuve et de la ville. Les deux fleuves, La Loire et Le Saint Laurent et les deux métropoles, Nantes et Montréal seront les terrains de jeux d'une géographie inventive. La production de la résidence s'inscrit dans le prolongement du « Grand Débat Loire » et du projet urbain « Bas-Chantenay » initié par Nantes Métropole, qu'elle devra mettre en dynamique au sein de la ville de Montréal. Les résidents devront porter un regard d'analyse critique et ouvrir de nouveaux chants de créations et d'inventions permettant des appropriations sensibles des territoires à engager.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Le quartier Bas-Chantenay se situe à Nantes entre la butte Sainte-Anne et la Loire. C'est un site historique, industriel et populaire. Dans la continuité du quai de la Fosse, il constitue une pièce puzzle du nouveau cœur de la Métropole.

Son identité ligérienne, sa configuration géographique en coteau sur la Loire, sa proximité avec le centre-ville et l'île de Nantes et sa situation d'entrée de ville font du Bas-Chantenay un site attractif et contrasté.

Rare lieu de couture possible au fleuve du quartier du Bas-Chantenay, la cale de mise à l'eau de l'ancien Chantier Dubigeon est un lieu d'expérimentation à forte attractivité et constituera un point de départ possible dans la réflexion des résidents.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition, par Nantes Métropole Habitat, d'un appartement, lieu de travail et de logement, sur les bords de Loire à Nantes, à proximité immédiate du site, support de résidence. L'accueil à Montréal ainsi que les conditions liées aux résidents Québécois à Nantes et à Montréal est sous la responsabilité de la Maison d'architecture du Québec.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence,
réparties de septembre à décembre 2018

Suivant la coordination, la résidence pourra de développer sur une séquence de 2 semaines à Nantes et 2 semaines à Montréal. Le dernier cycle étant réservé à la mise en place de la restitution dans les deux métropoles. Sur site et/ou dans les galeries d'exposition de la Maison régionale d'architecture des Pays de la Loire et de la Maison d'architecture du Québec.

Moyens mis en oeuvre

Montant de l'indemnité de résidence : 10 000 €
Montant du budget de production : 5 000 €

Pendant la résidence

La Maison de l'architecture Pays de la Loire accompagne les résidents dans la planification, l'organisation et la production de la résidence sur Nantes. Elle met en réseau les résidents et les différents partenaires opérationnels. La MA mets en place et coordonne la communication vers les partenaires institutionnel et le public. Les résidents s'engagent à fournir des éléments à communiquer de façon régulière. La Maison de l'architecture du Québec aura en charge l'équipe québécoise.

Des temps forts et une restitution seront organisés avec les acteurs associés aux territoires par chaque maison d'architecture.

+ MODALITÉS DE SÉLECTION

Une équipe **pluridisciplinaire** de 2 personnes minimum est attendue, composée **d'un architecte mandataire** Architecte (en son nom ou agence) ou diplômé d'une école d'architecture ou étudiant en master 2 d'école d'architecture.
accompagné d'un professionnel.
compétences en paysagisme et/ou graphisme menuisier etc...

Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de personnalités extérieures. Les membres réaliseront un rapport qui sera communiqué à chaque candidat, justifiant leur choix final.

Le jury sera sensible à

L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques métropolitaines.

Le caractère novateur des projets réalisés.

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer le grand public.

La connaissance et l'intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant au développement urbain et architectural.

La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

Les candidats sont invités à prendre connaissance des travaux de la première résidence et de son déroulé bien qu'il ne soit pas demandé de poursuivre la réflexion engagée au cours de celle-ci.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers **par mail** à :

contact@maisonarchi.org

ET par **courrier postal** à :

Maison régionale de l'architecture
des Pays de la Loire
17 rue La Noue Bras de Fer
44200 NANTES

+ **Pré-Sélections** : à définir

+ **Entretien** : à définir

*Veillez noter que l'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par courriel à l'issue des résultats du jury.
En cas de changement de planning prévisionnel, la MA préviendra l'ensemble des candidats.*



Créée en 2004, elle a pour mission de développer la diffusion, la promotion, la création et la production d'événements liés à l'architecture. La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire s'adresse aux professionnels & étudiants de l'architecture, des paysages, de l'urbain et du cadre bâti mais aussi aux scolaires & à tout public.

Implantée dans un site expérimental de mixité urbaine, la Maison régionale de l'architecture s'affirme dans sa dimension de ressources, de réactions, de communications et d'actions des pratiques architecturales, urbaines et paysagères du grand territoire régional des Pays de la Loire.

La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire gère la grande galerie, espace d'expositions et de rencontres conçu en vitrine urbaine.

Elle fédère, autour des enjeux de l'architecture, les acteurs qui accompagnent l'architecte dans la fabrication des projets faisant sens dans leur territoire.

Ses actions - itinérantes dans la région - multiplient dans des lieux différents les rencontres, les échanges et les découvertes. elle tisse des liens avec les Maisons de l'architecture du réseau et d'autres organismes en France et à l'étranger, afin d'offrir à son public un horizon toujours plus large.

La Maison régionale de l'architecture détient un savoir-faire pour l'organisation d'événements divers : débats, conférences, expositions, visites, ateliers pédagogiques et animation d'un club de partenaires.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Caisse des dépôts et consignations
Réseau des Maisons de l'architecture
Nantes Métropole
Nantes Métropole Aménagement
Direction Régionale de la Culture des Pays de la Loire
Fond de coopération France-Québec

Partenaires opérationnels

Ensa Nantes
Nantes Métropole Habitat,
Grand Port Maritime Nantes/Saint-Nazaire,
Collectif des associations du patrimoine industriel et portuaire,
Collectif des associations nautiques de la métropole nantaise,
Union Fluviale et Maritime de l'Ouest.
etc..



ARCHITECTURE NUMÉRIQUE & NON STANDARD

QUAND Entre avril et juin
6 semaines

OÙ Nantes - Quartier Bottière-Pin Sec
Loire-Atlantique (44)

+ THÉMATIQUE

Cette résidence propose de développer un nouveau récit de territoire à l'aide des outils numériques. Les résidents devront engager les habitants autour d'un projet de coopération. Pour cela ils travailleront avec à des élèves et leurs enseignants de cycle 3 (CM1, CM2), trois écoles élémentaires du quartier Bottière Pin Sec. Ces trois écoles présentent des architectures spécifiques et définissent trois positions sur le territoire.

Grâce à des outils pédagogiques et numériques proposés lors de séances en classe, les enfants interrogeront la représentation qu'ils ont de l'architecture et du paysage et développeront leurs connaissances numériques.

Cette création partagée donnera lieu à un récit qui permettra d'affirmer ou de révéler les qualités du territoire, de rendre visible ce qui n'est pas visible. Suite à cette coopération, les résidents devront s'emparer du nouveau récit développé en classe et proposer une nouvelle lecture du territoire à l'aide d'outils numériques.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

La bottière - Pin sec, situé à l'Est de Nantes, à 15 mn du centre-ville est une citée d'habitat social d'une superficie de 46 ha caractéristique des années 60-70.

A l'échelle de Nantes métropole, il est le quartier le plus vulnérable de l'agglomération. Le quartier peut cependant s'appuyer sur la création d'équipements récents et structurants et sur des relations de proximité avec son environnement (éco-quartier Bottière Chesnais, centre-ville, zones d'activité périphérique, tramway...). Le quartier est scindé en deux secteurs composés d'îlots, d'espaces publics conséquents mais surdimensionnés et peu qualifiés, d'un patrimoine paysager et de deux pôles commerciaux. Son absence de centralité et les commerces en déclin ne favorisent pas le vivre ensemble.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Nantes Métropole Habitat met à disposition un lieu de résidence, la Maison YHNOVA maison prototype construite en impression 3D quartier Bottière-Pin sec. Située au coeur du quartier, à proximité des écoles, elle constitue une vitrine de la résidence.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence,
réparties d'avril à juin 2018

2 semaines - Rencontre avec tous les acteurs, habitants, écoles, mise en place des ateliers et autres outils nécessaires,
2 semaines - Développement du projet pédagogique, architectural et numérique,
2 semaines - Mise en forme finale – restitution public

Moyens mis en oeuvre

Montant de l'indemnité de résidence : 10 000 €
Montant du budget de production : 5 000 €

Pendant la résidence

La Maison de l'architecture accompagne les résidents dans la planification, l'organisation et la production de la résidence. Elle fournit le matériel numérique (tablette, casque de réalité virtuelle, imprimante 3D etc...). Elle met en réseau les résidents et les différents partenaires opérationnels. La MA met en place et coordonne la communication envers les partenaires institutionnel et le public. Ainsi, les résidents s'engagent à fournir des éléments à communiquer de façon régulière. Une restitution à échelle métropolitaine constituera un grand moment de quartier, à la fois sur place à la Maison de quartier mais aussi fera l'objet d'une démonstration lors du web2day 2018 (juin 2018).

+ MODALITÉS DE SÉLECTION

Une équipe **pluridisciplinaire** de 2 personnes minimum est attendue, composée

d'un architecte mandataire

Architecte (en son nom ou agence) ou diplômé d'une école d'architecture ou étudiant en master 2 d'école d'architecture.

accompagné d'un professionnel.

compétences en graphisme et/ou développement numérique et/ou animation de groupe.

Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de personnalités extérieures.

Les membres réaliseront un rapport qui sera communiqué à chaque candidat, justifiant leur choix final.

Le jury sera sensible à

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer le grand public.

La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

L'intérêt pour les démarches expérimentales

Le caractère novateur des projets réalisés.

La connaissance et l'intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant au développement urbain et architectural.

Les candidats sont invités à prendre connaissance des travaux de la première résidence et de son déroulé bien qu'il ne soit pas demandé de poursuivre la réflexion engagée au cours de celle-ci.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers **par mail** à :

contact@maisonarchi.org

ET par **courrier postal** à :

Maison régionale de l'architecture
des Pays de la Loire
17 rue La Noue Bras de Fer
44200 NANTES

+ Pré-Sélections : à définir

+ Entretien : à définir

Veillez noter que l'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par courriel à l'issue des résultats du jury.

En cas de changement de planning prévisionnel, la MA préviendra l'ensemble des candidats.



Créée en 2004, elle a pour mission de développer la diffusion, la promotion, la création et la production d'événements liés à l'architecture.

La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire s'adresse aux professionnels & étudiants de l'architecture, des paysages, de l'urbain et du cadre bâti mais aussi aux scolaires & à tout public.

Implantée dans un site expérimental de mixité urbaine, la Maison régionale de l'architecture s'affirme dans sa dimension de ressources, de réflexions, de communications et d'actions des pratiques architecturales, urbaines et paysagères du grand territoire régional des Pays de la Loire.

La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire gère la grande galerie, espace d'expositions et de rencontres conçu en vitrine urbaine.

Elle fédère, autour des enjeux de l'architecture, les acteurs qui accompagnent l'architecte dans la fabrication des projets faisant sens dans leur territoire.

Ses actions - itinérantes dans la région - multiplient dans des lieux différents les rencontres, les échanges et les découvertes. elle tisse des liens avec les Maisons de l'architecture du réseau et d'autres organismes en France et à l'étranger, afin d'offrir à son public un horizon toujours plus large.

La Maison régionale de l'architecture détient un savoir-faire pour l'organisation d'événements divers : débats, conférences, expositions, visites, ateliers pédagogiques et animation d'un club de partenaires.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Caisse des dépôts et consignations
Réseau des Maisons de l'architecture
Ville de Nantes
Direction Régionale de la Culture des Pays de la Loire
Nantes Métropole Aménagement

Partenaires opérationnels

Université de Nantes
Ensa Nantes
Ecole primaire Julien Gracq
Ecole primaire Bottière
Ecole primaire Urbain le Verrier
Maison de quartier Bottière



PICAUVILLE LABORATOIRE DES TERRITOIRES

QUAND de mars à octobre 2018
6 semaines

OÙ Picauville
Manche (50)

+ THÉMATIQUE

Accueillis pendant 6 semaines dans le bourg de Picauville, les architectes-résidents seront invités à révéler les richesses, les atouts et potentiels, qui font de ce bourg un territoire singulier. Ils associeront la population à leur démarche et mettront les acteurs locaux en synergie par l'organisation d'un programme de rendez-vous, ateliers, balades, chantiers ouverts...

En s'appuyant sur une lecture fine du territoire, ils développeront une action créative et collaborative avec la population en vue de révéler des opportunités et d'activer par leurs interventions certains espaces à fort potentiel.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Située au centre de la presqu'île du Cotentin (35 km de Cherbourg - 25 km des côtes Ouest et Est de la Manche), la commune nouvelle de Picauville regroupe depuis peu 7 communes rurales et compte 3 580 habitants. Elle souhaite activement structurer les pôles de vie existants et redynamiser ce nouveau territoire.

Afin d'initier cette démarche, elle est favorable à l'expérimentation de nouvelles formes d'intervention permettant d'associer élus, habitants, usagers et acteurs locaux dans une même dynamique. Avec la collaboration du Parc Naturel Régional des marais du Bessin et du Cotentin, les élus de Picauville ont identifié le Laboratoire des territoires et la résidence d'architectes proposée par Territoires pionniers comme un outil culturel pouvant nourrir cette démarche.

Centrée sur le bourg de Picauville, dont le patrimoine est en grande partie issu de la Reconstruction après-guerre et s'inscrit dans un environnement de marais et d'architecture en terre crue, cette expérience pourra bénéficier à l'ensemble des habitants et usagers de la commune nouvelle, ainsi qu'aux nombreux bourgs ruraux de Normandie confrontés aux mêmes enjeux aujourd'hui.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition par la commune d'un logement meublé et équipé

Mise à disposition d'un local de travail équipé au cœur du bourg

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence réparties de mars à octobre 2018 :

- 1 semaine (immersion, premiers contacts)
- 2 semaines (lecture du territoire, ateliers)
- 3 semaines (conception et réalisation des outils et supports de restitution, ateliers, restitution)

Moyens mis en oeuvre

Montant de l'indemnité de résidence : 10 000 €
Montant du budget de production : 5 000 €

Pendant la résidence

Territoires pionniers valorisera la résidence d'architectes à l'occasion du Mois de l'architecture contemporaine en Normandie en mars 2018, en lien avec les autres résidences menées en Normandie.

En amont et pendant la résidence, Territoires pionniers mobilisera les acteurs locaux, et accompagnera plus particulièrement la démarche des architectes auprès des enfants et/ou des jeunes des établissements scolaires de la commune.

La MA valorisera la résidence dans le cadre de sa programmation, via ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux) et lors d'interventions sur le plan régional et national (conférences, publications...).

+ MODALITÉS DE SÉLECTION

Seront accueillis en résidence

un architecte mandataire, architecte exerçant à titre libéral, salarié d'un confrère ou en disponibilité, ou titulaire d'un diplôme d'architecte accompagné **d'un (ou plusieurs) autre(s) professionnel(s)**, architecte, paysagiste, urbaniste, designer ou autre...

Dans un premier temps, un jury de professionnels se réunira mi-janvier 2018 pour pré-sélectionner les meilleurs dossiers. Dans un second temps, les équipes pré-sélectionnées seront convoquées pour un entretien avec le jury de professionnels auquel se seront joints les élus des territoires d'accueil.

Le jury sera sensible à

La qualité architecturale et/ou artistique des références proposées,

L'intérêt pour les démarches expérimentales de conception, la pédagogie et la communication,

La capacité à mettre en oeuvre des démarches dites de «développement durable», intégrant les enjeux écologiques, sociaux et culturels du milieu d'intervention tout au long de l'élaboration du projet,

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet,

La capacité à concevoir et à fabriquer du mobilier, des installations, des micro-architectures,

La capacité à travailler en équipe de façon transversale,

La qualité graphique de présentation des contenus.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers **par mail** à :

contact@territoirespionniers.fr

ET par **courrier postal** à :

TERRITOIRES PIONNIERS
Maison de l'architecture - Normandie
22 place Jean Letellier
Les Quatrans
14000 CAEN

+ Pré-Sélections : mi-janvier 2018

+ Entretien : 24 janvier 2018

Veillez noter que l'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par courriel à l'issue des résultats du jury.

En cas de changement de planning prévisionnel, la MA préviendra l'ensemble des candidats.

**TERRITOIRES PIONNIERS
MAISON DE L'ARCHITECTURE
NORMANDIE**



Structure culturelle nouvelle génération basée à Caen, Territoires pionniers | Maison de l'architecture – Normandie a pour objectif la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous les publics.

Afin d'initier des projets de territoire singuliers et durables, Territoires pionniers crée des espaces d'échange et de réflexion auxquels elle associe élus, professionnels, habitants et acteurs locaux. Ses différentes actions sont l'occasion de mettre en synergie tous ces acteurs et de développer des démarches collaboratives, créatives et expérimentales en réponse aux enjeux nationaux, régionaux et locaux (notamment en Normandie, le patrimoine de la Reconstruction). Ses actions, telles que les résidences d'architectes ou encore le minicitylab, sont aujourd'hui reconnues sur le plan national et international.

Territoires pionniers apporte son expertise, son savoir-faire et accompagne, avec un volet culturel indispensable, la mise en œuvre de projets de territoire.

Territoires pionniers fait infuser la culture architecturale, urbaine et paysagère au quotidien sur le territoire, et tout particulièrement dans le quartier des Quatrans à Caen où elle est installée.

Territoires pionniers mène le Laboratoire des territoires - résidences d'architectes en milieu urbain et rural depuis 2010, co-organise le Mois de l'architecture contemporaine en Normandie au mois de mars chaque année avec le Forum - Maison de l'architecture de Normandie, et le minicitylab dans l'agglomération caennaise.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Caisse des dépôts et consignations
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction régionale des affaires culturelles de Normandie
Région Normandie
Parc Naturel Régional des marais du Bessin et du Cotentin
Commune de Picauville

Partenaires opérationnels

Unité départementale de l'urbanisme et du patrimoine de la Manche
Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche
Conseil en architecture, urbanisme et environnement de la Manche
Médiathèque de Picauville
Établissements scolaires de Picauville
Fondation Bon Sauveur (hôpital psychiatrique)
Rectorat de l'Académie de Caen



DYNAMIQUES TERRITORIALES EN QUESTION

QUAND De mars à juin 2018
6 semaines

OÙ Pont de l'Arche
l'Eure (27)

+ THÉMATIQUE

La résidence vise à mettre en narration le territoire de Pont-de-l'Arche dans un travail qui associe les habitants et les acteurs locaux.

Il s'agira de s'interroger sur les nouveaux modes d'habiter de la commune et les nouveaux usages de l'hyper centre, l'appropriation par ses populations. L'équipe résidente est invitée à expérimenter et à porter un regard sur le cadre bâti et les espaces naturels.

Elle pourra pour cela, inventer des dispositifs pour engager le dialogue, impliquer les acteurs concernés, Elle devra prévoir des temps d'échange avec les partenaires institutionnels et créer un blog pour rendre compte des étapes du projet et le rendre visible.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Pont-de-l'Arche, commune de près de 4200 habitants est située à 20 kilomètres au sud de Rouen dans le département de l'Eure. Ville médiévale, elle s'est progressivement étendue et connaît depuis la Seconde Guerre mondiale, un fort accroissement démographique avec des constructions attirant des personnes cherchant un cadre de vie qualitatif. Entre l'Eure, la Seine et la forêt de Bord Louviers, la ville est proche des bassins d'emplois de Rouen, Val-de-Reuil et Paris, à proximité de l'A13 et de la gare de Val-de-Reuil.

Depuis plusieurs années la commune s'est engagée dans une démarche ambitieuse de requalification de son centre-ville, et notamment des espaces urbains et de son patrimoine en vue de renforcer son attractivité. Elle poursuit aujourd'hui sa réflexion sur de nouveaux usages et modes d'habiter à Pont-de-l'Arche qui concilie centre historique, nouveaux quartiers et espaces naturels en prenant en compte, parmi d'autres, les contraintes liées à la mobilité, à l'environnement.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition, sur la première période d'un gîte (mars).
Les deuxième et troisième périodes, les résidents seront logés au camping (avril à juin).
L'équipe travaillera dans un commerce vacant en centre-ville.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence, réparties de mars à juin 2018.

1 semaine (lecture du territoire) en mars avec l'intégration au Mois de l'architecture contemporaine en Normandie
3 semaines (immersion) en avril / mai
2 semaines (de restitution) juin.

Moyens mis en oeuvre

Montant de l'indemnité de résidence : 10 000 €
Montant du budget de production : 2 000 €

Pendant la résidence

Le projet sera présenté par la Maison de l'architecture Normandie, dans le cadre du programme de saison, site internet, page Facebook.

Un lancement de la résidence sera prévu avec les partenaires et invitation du public.

La première période de la résidence sera valorisée dans le cadre du Mois de l'architecture contemporaine en Normandie, via des rencontres et ateliers .

Enfin, une restitution sera organisée, un moment festif ponctué d'ateliers.

Le projet sera relayé par un blog dédié.

+ MODALITÉS DE SÉLECTION

Seront accueillis en résidence
un architecte mandataire
accompagné **d'un ou plusieurs autre(s)**
professionnel(s).

Le jury sera sensible à

À la motivation du binôme, ainsi qu'à son intérêt pour le concept de la résidence et sa compréhension du territoire.

Il portera également une attention toute particulière à la singularité du projet de résidence.

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE NORMANDIE LE FORUM



La Maison de l'architecture de Normandie - le Forum est une association culturelle régionale œuvrant à la valorisation et à la diffusion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous les publics. Lieu d'échange, de rencontre et de réflexion sur la fabrication de la ville et des territoires, elle s'inscrit au croisement de nombreux champs artistiques et disciplinaires.

Tous les ans, elle propose une programmation composée d'événements favorisant la construction d'une culture commune sur l'architecture, le paysage, l'urbanisme et co-organise le Mois de l'architecture contemporaine en Normandie avec Territoires pionniers | Maison de l'architecture - Normandie. Elle coordonne également des résidences d'architecte(s), dispositif innovant d'animation du territoire et de médiation culturelle.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers **par mail** à :

contact@man-leforum.fr

ET par courrier postal à :

Maison de l'architecture de Normandie - le Forum
Résidence d'architecte 2017 – 2018
48, rue Victor Hugo,
76000 ROUEN

+ **Pré-Sélections** : à préciser

+ **Entretien** : à préciser

Veillez noter que l'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par courriel à l'issue des résultats du jury.

En cas de changement de planning prévisionnel, la MA préviendra l'ensemble des candidats.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Caisse des dépôts et consignations
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction Régionale des Affaires Culturelles
(DRAC) de Normandie

Partenaires opérationnels

Commune de Pont de l'Arche
Office du tourisme de Pont de l'Arche
Rectorat de l'Académie de Rouen
Conseil d'Architecture Urbanisme & Environnement de l'Eure
Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
Communauté d'agglomération Seine-Eure
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure



RÉVÉLER LA VILLE #6

QUAND Février et avril 2018
6 semaines

OÙ Saint-Nazaire - Quartier Petit Maroc
Loire-Atlantique (44)

+ THÉMATIQUE

«Révéler la ville» a pour objectif d'inviter une équipe composée d'architectes et d'artistes à livrer leur vision inattendue d'un territoire à travers une intervention "in situ". Par l'intermédiaire d'interventions plastiques contextualisées, les habitants et passants (re)découvrent un territoire méconnu ou trop connu révélé par des regards extérieurs.

Dans le cadre de cette sixième édition nous invitons les résidents à réfléchir à cette question : **Le Petit Maroc, une île en ville ?**

L'interprétation et l'approche scénographique sont libres. L'intervention devra permettre la mise en scène de la ville pour la révéler au public, à travers un dispositif artistique.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Le quartier du Petit Maroc, proche du port et de l'ancienne base sous-marine englobe une ancienne usine élévatoire du début du XX^e siècle reconnaissable à sa grande cheminée, la capitainerie et un petit bourg.

Plusieurs histoires s'y côtoient : l'aventure maritime, la tradition industrielle et l'empreinte de la guerre 39-45.

Accessible par des ponts levants, ce quartier est une sorte d'île qui est à la fois nazairienne par son architecture et son histoire ignorée ou refoulée, mais aussi un morceau de rivage qui nous invite à rêver à des horizons lointains.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

L'association Les Abeilles à Saint-Nazaire assurera l'hébergement de l'équipe résidente dans l'ancien local des remorqueurs au Petit Maroc : appartements, dortoirs, ateliers artistiques et containers aménagés, avec pour objectif d'animer le port.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties de février à avril 2018.

09 au 14 février : immersion, premiers contacts
19 février au 4 mars : lecture du territoire, ateliers
19 mars au 8 avril : ateliers et restitution de la résidence

Moyens mis en oeuvre

Montant de l'indemnité de résidence : 10 000 €
Montant du budget de production : 5 000 €

Pendant la résidence

Les réflexions et interventions seront menées en relation avec les habitants et les usagers du territoire.

Des élèves du lycée Aristide Briand prépareront l'arrivée des résidents et les accueilleront sur le site en leur présentant leurs visions du quartier. L'équipe travaillera avec les lycéens à la notion d'île en ville tout au long de la résidence.

Un journal de bord permettant de communiquer leurs actions, quel que soit sa forme, sera demandé. Tout comme les précédentes éditions de « Révéler la ville », une publication sera réalisée par l'Ardepa, en collaboration avec l'équipe, à la suite de la résidence. Cette résidence est la 1^{ère} d'un nouveau cycle que nous souhaitons initier sur les 5 départements, à raison d'une par an. En 5 ans, l'ardepa aura ainsi arpenté la région.

+ MODALITÉS DE SÉLECTION

Une équipe pluridisciplinaire de 2 à 4 personnes

est attendue, composée d'un architecte mandataire (ou étudiant en architecture) et de professionnels d'une autre discipline (urbaniste, paysagiste; plasticien, scénographe, graphiste, chorégraphe...)

Un jury composé d'experts et d'acteurs locaux auditionnera les équipes pré-sélectionnées.

Le jury sera sensible à

La qualité architecturale et/ou artistique des références proposées (projets, réalisations et/ou projets d'étude),

L'intérêt pour les démarches expérimentales de conception, la pédagogie et la communication,

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet,

La capacité à concevoir et à fabriquer des installations, des micro-architectures,

La capacité à travailler en équipe de façon transversale.



L'ardepa (association régionale de promotion et diffusion de l'architecture) a été fondée en 1979.

Depuis, elle développe son action auprès des professionnels, des enseignants, des scolaires, des institutions, des associations, des «amateurs éclairés» et des citoyens...

Son but est de susciter, dans tous ces publics, un intérêt croissant pour la constitution, la fabrication et l'évolution du cadre bâti et de l'environnement.

Au moyen des actions et des débats qu'elle organise, l'ardepa apporte des éléments d'information permettant de mieux comprendre les processus d'élaboration des projets, les démarches respectives des différents intervenants, des mouvements culturels auxquels ils répondent.

Architectes, urbanistes, paysagistes, experts, artistes, universitaires, maîtres d'ouvrages publics et privés sont conviés à expliciter le sens de leur action, le plus souvent sur le lieu même qui résulte de leur travail.

Du projet à la réalisation, du local à l'international, de la ville à la campagne, l'ardepa révèle toutes les dimensions de la ville et des espaces aménagés

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers **par mail** à :

lardepa@gmail.com

ET par **courrier postal** à :

REVELER LA VILLE 2017-2018

L'ardepa

6 quai François Mitterrand

44200 NANTES

+ **Pré-Sélections** : **mi-janvier 2018**

+ **Entretien** : **vendredi 19 janvier 2018**

Veillez noter que l'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par courriel à l'issue des résultats du jury.

En cas de changement de planning prévisionnel, la MA préviendra l'ensemble des candidats.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Caisse des dépôts et consignations
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire
Région des Pays de la Loire

Partenaires opérationnels

L'Atelier (Ville de Saint-Nazaire)
Les Abeilles - Laëticia Cordier
Le Lycée Aristide Briand
Le Lycée expérimental



SALVIAC IS BACK

QUAND D'avril à septembre
6 semaines

OÙ Salviac
Lot (46)

+ THÉMATIQUE

Pour les résidents, il s'agira d'engager une démarche expérimentale autour d'une sensibilisation culturelle donnant aux habitants à voir, à comprendre et à révéler l'environnement qu'ils occupent.

Les réflexions et le travail de restitution seront réalisés en direction de la population et avec sa participation, mais aussi en direction des structures institutionnelles ou associatives existantes localement.

Les objectifs sont de redynamiser le centre-bourg, de fédérer les habitants autour d'un projet culturel transdisciplinaire afin de mettre en évidence leur(s) patrimoine(s) au quotidien et rénover ses pratiques et ses usages.

S'il s'agit d'une démarche de recherche, il sera demandé la réalisation d'un outil de restitution qui devra être conçu de manière participative avec les habitants.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Salviac est situé aux confins ouest du département du Lot, à proximité de la Dordogne. Son territoire se compose de collines où alternent boisements et clairières agricoles. Salviac est un bourg compact, constitué autour d'une église et traversé par un important axe de circulation, (coupant le département du Nord-Est au Sud-Ouest). Cette compacité urbaine générale a fortement influencé le développement de ce territoire. A celle-ci s'ajoutent des contraintes géographiques (risque inondation et pentes difficiles à construire) et les nuisances occasionnées par le trafic routier.

Aujourd'hui, quoiqu'accueillant commerces et services, le centre-bourg apparaît en partie délaissé et se dépeuple. A contrario, sa périphérie s'est développée et accueille un pavillonnaire diffus qui s'égrène le long des voies de circulation et gravit sans ordre les coteaux environnants.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition, par la commune de Salviac d'un hôtel en pension complète, d'un bureau tout équipé dans la mairie de Salviac.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence d'avril à septembre 2018

Moyens mis en oeuvre

Montant de l'indemnité de résidence : 10 000 €
Montant du budget de production (y compris frais de déplacement) : 8 500 €

Pendant la résidence

La Maison de l'Architecture Occitanie Pyrénées publiera un suivi des travaux de recherche dans le journal PLAN LIBRE sur 6 numéros sous forme d'un court feuilleton le temps de la résidence puis restitution plus large en cahier central.

L'équipe résidente animera une page facebook dédiée à la résidence.

Organisation d'une « Entrevue »* entre les résidents et un représentant ou habitant du village de Salviac.

* L'Entrevue est synonyme de rencontre. Elle invite à découvrir deux professionnels, spécialistes ou personnes ressources le temps d'une discussion autour de leurs pratiques, leurs méthodes, leurs pédagogies.

+ MODALITÉS DE SÉLECTION

Seront accueillis en résidence
un architecte mandataire
accompagné **d'un ou plusieurs autre(s)**
professionnel(s).

Une personne intervenant dans un autre champs disciplinaire (sociologie, urbanisme, spectacle vivant, photographie, vidéo...).

Le profil du binôme reste à l'appréciation des candidats. La pertinence du profil proposé sera un des critères essentiels du choix de l'équipe qui sera retenue.

Le jury sera composé de membres de la Maison de l'Architecture, du CAUE du Lot et de deux personnes du champ culturel régional.

Le jury sera sensible à

L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques rurales et de territoire,

Le caractère novateur des projets réalisés,
La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer le grand public,
La connaissance et l'intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant au développement urbain et architectural,
La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

Enfin, le jury accordera une attention particulière à la composition des équipes candidates qui devront être transdisciplinaires. L'enjeu est de favoriser les échanges de pratiques, de confronter les méthodes de travail et de nourrir les réflexions et les approches sur le territoire d'étude.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers **par mail** à :

contact@maisonarchitecture-mp.org

ET par **courrier postal** à :

Maison de l'Architecture Occitanie Pyrénées
L'îlot 45
45 rue Jacques Gamelin
31100 TOULOUSE

+ Pré-Sélections : dernière semaine de janvier 2018

+ Entretien : première semaine de février 2018

Veillez noter que l'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par courriel à l'issue des résultats du jury.

En cas de changement de planning prévisionnel, la MA préviendra l'ensemble des candidats.



L'association Maison de l'Architecture Occitanie Pyrénées fondée en 2001, a pour vocation la promotion de l'architecture mais aussi l'ambition de participer à la diffusion de la culture architecturale. L'association met en oeuvre une programmation culturelle et des outils de diffusion pour une ouverture vers tous les publics.

L'association se démarque à travers l'édition de son journal mensuel Plan Libre depuis avril 2002, la mise en valeur des oeuvres architecturales emblématiques des années 1945-1975 sur Toulouse et la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, en produisant des expositions thématiques et en publiant des guides de balade d'architecture moderne et contemporaine.

La Maison de l'Architecture s'attache à inviter de nombreux conférenciers de renommée nationale et internationale et à nourrir les débats liés aux questions contemporaines de l'aménagement et du cadre de vie mais aussi aux méthodes de travail et de conception.

Elle co-organise également les Rendez-Vous de l'Architecture, le Prix Architecture Occitanie en alternance avec le Palmarès de la Jeune Architecture en Occitanie.

La Maison de l'Architecture prend place au sein du Réseau national des Maisons de l'Architecture, tant dans son conseil d'administration que dans la réalisation d'actions culturelles d'envergure nationale (création et administration du site archicontemporaine.org et palmarès grand public).

La Maison de l'Architecture s'attache aussi à développer des partenariats variés avec les acteurs culturels de la région au travers de ses actions.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Caisse des dépôts et consignations
Réseau des Maisons de l'architecture
DRAC Occitanie
Région Occitanie Pyrénées Méditerranée

Partenaires opérationnels

Commune de Salviac
CAUE 46
DDT 46



RÉSIDENCE PROUVÉ

QUAND

De mars à juin 2018
6 semaines

OÙ

Tourcoing - Quartier des Orions
Nord (59)

+ THÉMATIQUE

Dans le cadre de Lille Capitale mondiale du design en 2020, la métropole lilloise devient territoire d'expérimentation architectural, design et urbain. La résidence d'architectes a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l'identité de ce territoire à travers l'architecture et le design. Elle doit également susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie, ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local.

Durant son temps de résidence, le binôme est invité à rendre visible ce qui est là, à révéler des potentiels, des opportunités. Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de produire une pensée, un récit, et de les partager avec ceux qui vivent ici.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Orions, Pont Rompu est un quartier sensible et calme de la commune de Tourcoing (59200).

En 1952, fruits d'une commande du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme au CIL (Comité Interprofessionnel du Logement) de Roubaix-Tourcoing, deux maisons sont dessinées par le constructeur Jean Prouvé et construites à titre expérimental à Tourcoing au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

En juillet 2012, Vilogia, bailleur social ancré dans le territoire et pionnier du logement social, a lancé la réhabilitation d'une pièce architecturale de son patrimoine : le pavillon de type Métropole de Jean Prouvé, datant de 1952.

Ainsi, le binôme en résidence, installé dans ce pavillon Métropole, au cœur du quartier des Orions, proposera un projet culturel autour de ce joyau de l'architecture et de son intégration dans ce quartier d'après-guerre, ayant bénéficié de l'ANRU, en allant à la rencontre de ses habitants.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Vilogia met à disposition du binôme un espace d'hébergement et de travail équipé. Le Pavillon Métropole réalisé par Jean Prouvé à Tourcoing.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence,
réparties de mars à juin 2018.

printemps 2018 : début de la résidence
fin 2018 - début 2019 : valorisation du dispositif à l'échelle nationale (rencontres, exposition, publication...)

Moyens mis en oeuvre

Montant de l'indemnité de résidence : 10 000 €
Montant du budget de production : 4 000 €

Le binôme retenu devra être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel.

Pendant la résidence

Afin de sensibiliser les partenaires et les équipes opérationnelles, une sensibilisation générale à l'architecture, à l'urbanisme et au design est souhaitable. Ainsi, un temps d'écoute et de dialogue avec les élus, les techniciens et les habitants est nécessaire. C'est également un temps d'immersion dans le quartier qui permettra une compréhension mutuelle. Des réunions et ateliers avec les habitants permettront un travail et une réflexion commune sur les enjeux de l'architecture et du design dans le quartier.

A l'issue de la résidence, une restitution de la démarche est organisée donnant lieu à un temps fort, convivial, un moment de valorisation et de rencontre ouvert à tous.

+ MODALITÉS DE SÉLECTION

Seront accueillis en résidence
un architecte mandataire
Architecte en son nom ou agence ou diplômé d'une école d'architecture

accompagné **d'un ou plusieurs autre(s) professionnel(s)**.
Un designer ou un graphiste

Possibilité de rotation

Le jury sera sensible à

La qualité architecturale et/ou artistique des références proposées,

L'intérêt pour les démarches expérimentales de conception, la pédagogie et la communication,

La capacité à mettre en oeuvre des démarches dites de «développement durable», intégrant les enjeux écologiques, sociaux et culturels du milieu d'intervention tout au long de l'élaboration du projet,

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet,

La capacité à concevoir et à fabriquer du mobilier, des installations, des micro-architectures,

La capacité à travailler en équipe de façon transversale,

La qualité graphique de présentation des contenus.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers **par mail** à :

hello@wao.fr

ET par **courrier postal** à :

Centre d'architecture et d'urbanisme
Le WAO
Place François Mitterrand
59 777 EURALILLE

+ Pré-Sélections : à préciser

+ Entretien : à préciser

Veillez noter que l'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par courriel à l'issue des résultats du jury.

En cas de changement de planning prévisionnel, la MA préviendra l'ensemble des candidats.



La WAO est un centre pour la promotion, la communication et la sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme, au design, au paysage et à l'environnement.

Il porte la résidence d'architectes dont il assure le pilotage et la coordination générale (ingénierie culturelle). Il mobilise autour du projet un réseau de partenaires et l'associe à la démarche.

Ainsi, Vilogia en premier lieu, mais aussi la ville de Tourcoing, l'ANRU sont les partenaires privilégiés de cette résidence.

Le WAO accueille et accompagne les résidents, apportant son expertise et son savoir-faire tout au long du projet, de l'appel à candidature jusqu'à la restitution. Il veille à la mise en oeuvre du projet dans les meilleures conditions. Il veille également à la cohérence et à la qualité de la démarche et des productions des architectes accueillis.

Enfin, le WAO assure la valorisation régionale et nationale de la résidence d'architectes, notamment via le Réseau des maisons de l'architecture.

+ LES PARTENAIRES

Les partenaires financiers

Caisse des dépôts et consignations
Réseau des Maisons de l'architecture
La ville de Tourcoing et notamment la direction des grands projets et de la rénovation urbaine ;
Vilogia, bailleur historique de la reconstruction dans la métropole ;
Le réseau des maisons de l'architecture ;
La Caisse des dépôts.

Partenaires opérationnels à préciser



VALDALLIÈRE
LABORATOIRE DES TERRITOIRES

QUAND de mars à octobre 2018
6 semaines

OÙ Valdallière
Manche (50)

+ THÉMATIQUE

Accueillis pendant 6 semaines dans le bourg de Vassy, au cœur de Valdallière, les architectes-résidents seront invités à révéler les richesses, les atouts et potentiels, qui font de ce bourg un territoire singulier. Ils associeront la population à leur démarche et mettront les acteurs locaux en synergie par l'organisation d'un programme de rendez-vous, ateliers, balades, chantiers ouverts...

En s'appuyant sur une lecture fine du territoire, ils développeront une action créative et collaborative avec la population en vue de révéler des opportunités et d'activer par leurs interventions certains espaces à fort potentiel.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Situé au cœur du bocage, à proximité de la Suisse normande et à une vingtaine de kilomètres de Vire, la commune nouvelle de Valdallière est une des premières dans le Calvados à avoir regroupé 14 communes rurales dès janvier 2016. Elle compte plus de 6 000 habitants. Aujourd'hui elle réfléchit activement à redynamiser son territoire et cherche à expérimenter de nouvelles formes d'intervention.

Accompagnée par les services de la direction départementale des territoires et de la mer du Calvados, elle a identifié le Laboratoire des territoires et les résidences d'architectes proposées par Territoires pionniers comme un outil culturel pouvant nourrir cette démarche.

Une expérimentation est envisagée dans le bourg rural de Vassy, action qui pourra ensuite bénéficier à l'ensemble de la commune nouvelle.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition par la commune d'un logement meublé et équipé
Mise à disposition d'un local de travail équipé dans le bourg de Vassy

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence réparties de mars à octobre 2018

1 semaine (immersion, premiers contacts)
2 semaines (lecture du territoire, ateliers)
3 semaines (conception et réalisation des outils et supports de restitution, ateliers, restitution)

Moyens mis en oeuvre

Montant de l'indemnité de résidence : 10 000 €
Montant du budget de production : 5 000 €

Pendant la résidence

Territoires pionniers valorisera la résidence d'architectes à l'occasion du Mois de l'architecture contemporaine en Normandie en mars 2018 en lien avec les autres résidences menées en Normandie.

En amont et pendant la résidence, Territoires pionniers mobilisera les acteurs locaux, et les établissements scolaires de la commune.

La MA valorisera la résidence dans le cadre de sa programmation, via ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux) et lors d'interventions sur le plan régional et national (conférences, publications...).

+ MODALITÉS DE SÉLECTION

Seront accueillis en résidence

un architecte mandataire, architecte exerçant à titre libéral, salarié d'un confrère ou en disponibilité, ou titulaire d'un diplôme d'architecte accompagné **d'un (ou plusieurs) autre(s) professionnel(s)**, architecte, paysagiste, urbaniste, designer ou autre...

Dans un premier temps, un jury de professionnels se réunira mi-janvier 2018 pour pré-sélectionner les meilleurs dossiers. Dans un second temps, les équipes pré-sélectionnées seront convoquées pour un entretien avec le jury de professionnels auquel se seront joints les élus des territoires d'accueil.

Le jury sera sensible à

La qualité architecturale et/ou artistique des références proposées,

L'intérêt pour les démarches expérimentales de conception, la pédagogie et la communication,

La capacité à mettre en oeuvre des démarches dites de «développement durable», intégrant les enjeux écologiques, sociaux et culturels du milieu d'intervention tout au long de l'élaboration du projet,

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet,

La capacité à concevoir et à fabriquer du mobilier, des installations, des micro-architectures,

La capacité à travailler en équipe de façon transversale,

La qualité graphique de présentation des contenus.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers **par mail** à :

contact@territoirespionniers.fr

ET par **courrier postal** à :

TERRITOIRES PIONNIERS
Maison de l'architecture - Normandie
22 place Jean Letellier
Les Quatrans
14000 CAEN

+ Pré-Sélections : mi-janvier 2018

+ Entretien : 24 janvier 2018

Veillez noter que l'ensemble des postulants sera prévenu uniquement par courriel à l'issue des résultats du jury.

En cas de changement de planning prévisionnel, la MA préviendra l'ensemble des candidats.

**TERRITOIRES PIONNIERS
MAISON DE L'ARCHITECTURE
NORMANDIE**



Structure culturelle nouvelle génération basée à Caen, Territoires pionniers | Maison de l'architecture - Normandie a pour objectif la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous les publics.

Afin d'initier des projets de territoire singuliers et durables, Territoires pionniers crée des espaces d'échange et de réflexion auxquels elle associe élus, professionnels, habitants et acteurs locaux. Ses différentes actions sont l'occasion de mettre en synergie tous ces acteurs et de développer des démarches collaboratives, créatives et expérimentales en réponse aux enjeux nationaux, régionaux et locaux (notamment en Normandie, le patrimoine de la Reconstruction). Ses actions, telles que les résidences d'architectes ou encore le minicitylab, sont aujourd'hui reconnues sur le plan national et international.

Territoires pionniers apporte son expertise, son savoir-faire et accompagne, avec un volet culturel indispensable, la mise en oeuvre de projets de territoire.

Territoires pionniers fait infuser la culture architecturale, urbaine et paysagère au quotidien sur le territoire, et tout particulièrement dans le quartier des Quatrans à Caen où elle est installée.

Territoires pionniers mène le Laboratoire des territoires - résidences d'architectes en milieu urbain et rural depuis 2010, co-organise le Mois de l'architecture contemporaine en Normandie au mois de mars chaque année avec le Forum - Maison de l'architecture de Normandie, et le minicitylab dans l'agglomération caennaise.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Caisse des dépôts et consignations
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction régionale des affaires culturelles de Normandie
Région Normandie
Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados
Commune de Valdallière

Partenaires opérationnels

Unité départementale de l'urbanisme et du patrimoine du Calvados
Conseil en architecture, urbanisme et environnement du Calvados
Réseau de bibliothèques de Valdallière
Etablissements scolaires de Valdallière
Rectorat de l'Académie de Caen

INFOS

Appel à candidature à télécharger :

ma-lereseau.org

Réseau des Maisons de l'architecture

Tour Maine Montparnasse
33 avenue de Maine
BP 154
75755 Paris cedex 15
France

contact@ma-lereseau.org

 Réseau des Maisons de l'architecture



Mécénat

